

Dossier

École, MJC, centre technique :

découvrez les chantiers de l'année

Rétrospective



Forum des Associations



Remise des prix de la 13ème édition du Trail du Buis



Accueil des nouveaux habitants



La Grande Lessive 2ème édition « Tous des oiseaux ? »



Ciné-débat « Barrages »



Inauguration de la centrale solaire du site écologique de La Buisse



Commémoration du 11 novembre



« Destination Broadway »



Matinée diots-polenta du Comité des Fêtes sous les premières neiges



Inauguration des illuminations



« Au fil du rêve »



Lecture de contes à la bibliothèque

État civil

NAISSANCES SUR LA BUISSE ET HORS COMMUNE

- SANDOLI Louise, Laura née le 20/06/2021 à Voiron
- DESCHAMPS-BERGER Agathe née le 28/06/2021 à Voiron
- DI STASI Azzura, Lucie née le 15/07/2021 à La Tronche
- DURAND CRISACI Matis, Jean-Pierre, Jacques né le 29/09/2021 à La Tronche
- MARTIN NAPOLEONI Shelsy, Paola, Gianna née le 15/10/2021 à La Tronche
- DERESSE Jules, Louis né le 21/10/2021 à Saint Martin d'Hères
- PETIOT Arthur, Dagbéli, Gaël né le 21/10/2021 à Voiron
- BIENFAIT Augustin, Olivier, Maxime né le 17/11/2021 à Saint Martin d'Hères
- COLLOMB-REY Lohan Mahianui né le 05/12/2021 à Saint Martin d'Hères

MARIAGES

- FRAU Sébastien et LAFARGE Céline mariés le 13/07/2021
- GRIMAUD Sébastien et TULLUMELLO Marie-Laure mariés le 31/07/2021
- EYMARD-DUVERNAY Hugo et DESCOMBES Laura mariés le 03/09/2021
- PONSART Aymeric et BOUVIER Séverine mariés le 04/09/2021
- DJABEUR Mohamed et CHALABI Nassera mariés le 17/11/2021

DÉCÈS

- ARGENTINO Vincenzo décédé le 31/07/2021 à Coublevie
- CANNETON Edith veuve BAUDUIN décédée le 30/09/2021 à Rives
- NGUYEN James décédé le 09/12/2021 à La Buisse

Sommaire

Page 4
VIE MUNICIPALE

Page 8
DOSSIER

Page 13
**SPORT, CULTURE
ET ASSOCIATIONS**

Page 16
AGENDA

**Retrouvez les actualités
de la commune :**



Sur le site Internet
labuisse.fr



Sur l'application
Politeia France



Sur la page Facebook
Ville de La Buisse

*LA BUISSE LE MAG - Conception :
mairie de La Buisse - Directeur de
publication : Dominique Dessez -
Impression : Imprimerie Notre
Dame, Montbonnot*

*Ils ont participé à ce numéro :
Nicolas Le Guillaume, Dominique
Dessez, Christian Rey-Gorrez, Au-
rèlie Ducrot, Serge Papillon,
Daphné Vanpraet, Sylvaine
Mongheal, Jean-Marc Attali, An-
gèlique Marseille-Benguedouar,
Catherine Marchal, Nicole Pi-
gnard-Marthod, Bibliothèque de
La Buisse, REP L'Envol, La Buisse
Ciné-Passion, Comité des Fêtes,
Les P'tits Buissards, MJC de La
Buisse, Association Bouliste de La
Buisse*

*Imprimé sur du papier recyclé.
Ne pas jeter sur la voie publique.*



S'engager

Arthur, Clara, Djaïan, Elina, Emilie, Esteban, Jules, Liam, Méline, Nayland, Nino, Tania, Tom, Yann : 14 enfants ou adolescents ont décidé de se présenter comme membres du conseil municipal jeunes (CMJ) ; ils ont travaillé sur leur programme et ont été élus ; ils vont se réunir et agir pour la collectivité pendant leur mandat de 2 ans.

Sophie : élue municipale, adjointe au maire en charge du pôle jeunesse a conçu et mis en œuvre la consultation des parents d'élèves sur les rythmes scolaires. Cet exercice démocratique a été construit et partagé avec les représentants des parents d'élèves, des enseignants, des associations et des services périscolaires. Un débat riche et animé a eu lieu, puis un vote des parents d'élèves. Une position majoritaire s'est exprimée. Le conseil municipal l'appliquera.

2 générations différentes, 2 dimensions de l'engagement.

Le mot engagement a une double signification :

- Le respect de la parole ou de l'écrit ;
- La participation à une cause, à un enjeu collectif, à une nation.

Notre équipe municipale a le sens de la parole donnée. Le programme sur lequel elle a été élue est devenu sa feuille de route qui se met en œuvre, projet après projet, action après action, à un rythme soutenu : renforcement des commerces avec l'implantation d'une supérette, développement du réseau de « voisins bienveillants », mise en place de l'éducation sportive à l'école, installation d'une centrale de traitement d'air (CTA) à l'école, ouverture d'une salle en centre bourg pour le club sénior et les associations... sans compter les gros chantiers qui vont démarrer dans les prochains mois, tels que le nouveau centre technique municipal, qui sera construit en même temps que la nouvelle caserne de pompiers, l'extension de l'école élémentaire et du restaurant scolaire, la construction d'un équipement socio-culturel dédié à toutes générations...

Tout cela demande une forte implication et un véritable engagement des élus et des agents municipaux.

Le même esprit d'engagement dont témoignent les jeunes élus du CMJ qui s'investissent pour le village, pour notre communauté. Le même esprit d'engagement dont font preuve les bénévoles des 25 associations de la commune, les commerçants, les agriculteurs, les entrepreneurs, mais aussi tous ceux qui, dans l'ombre, au quotidien, œuvrent pour les autres, dans leur quartier, leur entreprise, leur environnement familial ou amical.

Je souhaite à chacune et chacun une très belle année et me réjouis par avance de pouvoir échanger à l'occasion de la cérémonie de vœux du 21 janvier prochain.

Dominique Dessez
Maire de La Buisse

RENDEZ-VOUS EN JUIN POUR LE PREMIER FORUM CITOYEN DE LA BUISSE

Vous nous avez élus en mars 2020 sur la base d'un programme en 49 actions. Retrouvons-nous en juin prochain pour faire le point sur l'avancement de notre feuille de route après deux ans de mandat.

C'était l'un de nos engagements de campagne : rendre compte tout au long du mandat de la mise en œuvre de notre programme via des rencontres régulières avec les habitant.es.

Nous sommes heureux de vous convier le samedi 18 juin de 10 à 12h30 à la salle socio-éducative pour le premier Forum Citoyen du mandat, un temps d'échange entre élu.es et habitant.es sur les actions de l'équipe municipale.

Le Forum Citoyen se conclura avec un repas partagé.

DÉMISSION DE SANDRINE DELPHIN

Sandrine Delphin a démissionné de son mandat de conseillère municipale. L'équipe municipale la remercie pour son investissement pour la commune depuis mars 2020.

REPAS DES AÎNÉS 2022 : IL EST ENCORE TEMPS

Les personnes de plus de 65 ans ayant opté pour le repas de printemps plutôt que pour le colis de Noël peuvent encore s'inscrire pour le repas. Pour ce faire, contactez la mairie par téléphone au 04 76 55 00 78 ou par mail : mairie-de-la-buisse@labuisse.fr

Le repas des aînés aura lieu le samedi 26 mars 2022 à 12h à la salle polyvalente.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Toute l'équipe municipale vous convie le vendredi 21 janvier à 18h30 à la salle polyvalente pour célébrer ensemble cette année 2022 qui débute.

Nous profiterons de cette soirée pour vous présenter les membres du Conseil Municipal des Jeunes fraîchement élus, ainsi que les deux gros chantiers de l'année : le nouveau bâtiment des services techniques (voir notre article en page 10) et le projet de restructuration du site scolaire et culturel (voir notre dossier en page 8).

Le groupe J.L. Parigot animera ce moment de partage et de convivialité.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une heureuse année 2022.



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Cette année encore, le Père Noël a commencé sa tournée hivernale avec la distribution des colis aux aînés de notre commune !

Cette année les colis étaient ouverts aux personnes de plus de 65 ans, contre 70 ans les années passées. De bons produits, quelques douceurs, un petit pot de miel de la ruche municipale et une jolie carte de vœux réalisées par les enfants sur les temps périscolaires. De quoi régaler les yeux comme les papilles.

Grâce à l'équipe de bénévoles composée de membres du conseil municipal et d'habitants, les 143 présents ont pu être livrés avant Noël et ce fut comme chaque année un agréable moment d'échange et de partage.

Bon appétit et bonnes fêtes !



CIRCULATION APAISÉE = SÉCURITÉ ET SÉRÉNITÉ



Se promener au bord de la route sans craindre les voitures, laisser partir ses enfants à pied sans appréhension, circuler à vélo sereinement...qui n'en a pas rêvé. Le flux de véhicules sur les différentes voies de la commune ne permet pas toujours une telle tranquillité.

Et pourtant chacun d'entre nous est alternativement cycliste, piéton, automobiliste un peu pressé et riverain agacé par la vitesse excessive des voitures. Au-delà de cette schizophrénie, nous pensons que le consensus peut se faire autour d'un ralentissement général de la vitesse sur la commune. La sécurité et la sérénité de tous valent bien quelques secondes ou minutes de plus sur un trajet.

C'est pourquoi, le conseil municipal a adopté une stratégie d'ensemble pour La Buisse visant à une circulation apaisée, qui se traduit par les mesures suivantes :



- Limitation de la vitesse à 30 km/h sur toute la commune, à l'exception des portions de routes départementales situées hors agglomération ;
- Demande au Département de réduire la vitesse de façon homogène à 70 km/h sur la RD 1075 qui traverse La Buisse, depuis le giratoire de Voreppe jusqu'à la maison de santé, puis sur toute la montée de La Buisse en direction de Voiron ;

- Interdiction de la traversée du centre bourg par les poids lourds de plus de 7,5 tonnes (hors desserte locale bien sûr) ;
- Aménagements de sécurisation sur la route du Gay, ainsi que sur la route du Gros Bois et le chemin de Champ Chabert.
- Aménagements légers sur les autres voiries de la commune.
- Mise en œuvre du schéma cycle du Pays Voironnais de Coublevie à Centr'Alp, en passant par la route de Champ Chabert, le centre bourg, la rue des Écoles puis la route du Gay.



RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG : UNE RÉUNION POUR ÉCHANGER SUR LE PROJET

Après plusieurs mois de travail en étroite collaboration avec le groupe de pilotage composé d'élus, d'habitants et de techniciens (voir notre dossier dans La Buisse Le Mag n°19), le cabinet d'urbanisme Big Bang a abouti à un premier scénario de requalification du centre bourg.

Le groupe projet « Centre Bourg » vous convie à une réunion publique le mercredi 9 février à 19h à l'Espace de la Tour. Découvrez les propositions d'aménagement du cabinet Big Bang et échangeons ensemble sur le contenu du projet et son phasage.

PRÉSIDENTIELLE 2022 : INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La prochaine élection présidentielle se déroulera le 10 avril 2022. Vous avez donc jusqu'au 4 mars pour vous inscrire sur les listes électorales. Pour les élections législatives du 12 juin 2022, vous avez jusqu'au 6 mai. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour participer à un vote (art. L9 du code électoral).

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> en créant votre compte et en numérisant vos pièces justificatives ;
- Ou en téléchargeant le formulaire que vous déposerez en mairie accompagné de la copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Les jeunes ayant été recensés à l'âge de 16 ans le mois de leur anniversaire, sont inscrits d'office sur la liste électorale.

Rendez-vous sur le site service-public.fr pour vérifier si vous êtes bien inscrit.e dans votre commune et pour connaître votre bureau de vote.

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**
Le mieux, c'est d'en parler !

Besoin d'aide ? Sur notre site :

www.allo119.gouv.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Le recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022 inclus.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60% des personnes recensées.

Un agent recenseur, tenu au secret professionnel et recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Faites connaissance avec vos agents recenseurs

Voici les 6 agents recenseurs recrutés par la commune. Lors de leur passage chez vous, ils seront munis d'une carte d'agent recenseur à leur nom.

MERCI DE LES ACCUEILLIR AVEC VOTRE PLUS BEAU SOURIRE !



Angélique
MARSEILLE-
BENGUEDOUAR



Mathias
BLANC



Sophie
ANCION



Marc
PELLET



Nathalie
CHIABODO



Bruno
CORNILLON

LES ENFANTS ONT DU TALENT !

Découvrez les magnifiques réalisations des enfants de l'accueil périscolaire.



Cette année, les petits lutins de l'école ont réalisé sur les temps périscolaires de beaux dessins ainsi que de charmantes cartes de vœux afin de les glisser à l'intérieur des colis de Noël. Nous espérons que cette délicate attention de la part de nos jeunes buissard.es donnera un petit moment de bonheur à nos chers aînés.



L'ACTUALITÉ DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Au sein des commissions municipales participatives, habitants et élus construisent ensemble l'avenir de notre village. Instances de réflexion, de proposition, d'émergence et de construction de projets, elles permettent d'associer les habitants à l'action municipale tout en faisant bénéficier la commune des compétences et de l'expertise de ses habitants. Retrouvez dans chaque numéro du Mag les dernières actualités de chaque commission.

Commission Vivre Ensemble

Lors de ce deuxième semestre, le contexte sanitaire a été plus favorable et a permis le déroulement presque normal des activités des associations et des actions autour du vivre ensemble.

Tout d'abord le Forum des Associations en septembre afin de rassembler et faire découvrir les activités proposées aux habitants. Nous avons également accueilli de nouveaux Buisards. Un nouvel espace dédié aux associations a été inauguré en novembre, l'Espace 1901, d'après la loi 1901 qui décrit le statut des associations à but non lucratif. Les événements des associations et leurs assemblées générales ont été maintenus dans le respect des règles sanitaires. La distribution des colis de Noël pour les plus de 65 ans qui en avaient fait la demande s'est bien déroulée et nous en avons profité pour collecter l'avis des seniors sur leurs besoins en loisirs sportifs ou culturels.

Si vous êtes intéressés pour contribuer à d'autres projets autour du vivre ensemble et de l'intergénérationnel, n'hésitez pas à envoyer un mail à la mairie de la Buisse, nous serions ravis de vous accueillir au sein de la commission !

Commission Culture

L'équipe de la commission s'est renouvelée ces derniers mois. Son effectif (7 membres) va lui permettre de prendre en charge la valorisation du patrimoine historique et culturel de la commune, à partir de 2022

Sur le dernier quadrimestre, malgré des conditions peu favorables, la commission — armée d'un enthousiasme inébranlable — a organisé :

- Deux expositions à l'Espace de la Tour (« Sous la neige » et « Espace d'un rêve »).
- L'édition automnale de La Grande Lessive sur le thème « Tous des oiseaux ? », avec une participation massive des élèves des deux écoles et des enfants du RAM.
- Après plus d'une année et demie d'interruption, le redémarrage de Ciné-Passion avec deux projections.
- La première édition de Ciné-Débat avec la projection du documentaire « Barrages – L'eau sous haute tension » en présence de quatre professionnels du secteur et de la députée Marie-Noëlle BATTISTEL pour animer le débat de près d'une heure. Plus de 60 personnes étaient présentes.
- Le concert Destination Broadway proposé par Accents Toniques a attiré 137 spectateurs enchantés.
- Le spectacle pour enfants « Au fil du rêve » proposé par la compagnie Soie Farouche, avec deux séances auxquelles 110 personnes ont assistées.
- Et pour clore la saison, le spectacle Son et Lumière projeté sur la falaise de la carrière, conçu par J.L. Parigot, précédé du spectacle de marionnette vivante « le père Noël et sa lutine » du Duo Alchimie.

Des travaux (liés à la rénovation des appartements des Vieilles Maisons) devant intervenir dans l'Espace de la Tour sur une période indéterminée à ce jour, aucun événement culturel n'y est programmé pour le moment.

Nous serons heureux de vous retrouver nombreux à l'occasion des manifestations qui vous seront proposées tout au long de l'année 2022.

La Commission Culture et Patrimoine, ayant de multiples projets dans ses cartons, sera heureuse d'accueillir de nouveaux membres pour les développer. Contactez la mairie !

Commission Transition Éco.

La commission Transition Ecologique travaille en parallèle sur différents sujets.

Après l'annulation des Journées de l'Environnement en 2021, la préparation de l'édition 2022, qui aura lieu en avril, est en cours. La commission a été amenée à se positionner à propos d'un projet de parc éolien à La Buisse, porté par la société Enertrag qui a depuis abandonné le projet. Le groupe de travail « Agriculture » a élaboré son plan d'action pour favoriser le maintien et le développement de l'activité agricole sur notre territoire. Un travail est en cours avec les services techniques pour une gestion des espaces communaux favorable à la biodiversité. La thématique biodiversité va monter en puissance en 2022 : nous préparerons le projet d'inventaire participatif de la biodiversité communale qui devrait être réalisé en 2023.

RESTRUCTURATION DU SITE SCOLAIRE ET CULTUREL TROIS PROJETS EN UN POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNE

S'il y a bien un projet qui témoigne du dynamisme de notre commune, c'est celui-ci. Initié par la précédente municipalité, ce futur chantier d'environ 5 millions d'euros, le plus gros investissement du mandat, est la réponse de la commune à deux problématiques concomitantes : l'augmentation prévue des effectifs au sein des classes élémentaires qui nécessite la création de nouvelles salles de classe et l'extension du restaurant scolaire actuellement saturé, et la popularité sans cesse grandissante de la MJC de La Buisse qui se trouve désormais bien à l'étroit dans ses locaux actuels qu'elle occupe depuis 1995.

Le projet de restructuration du site scolaire et culturel de La Buisse comprend quatre volets :

- **L'extension de l'école élémentaire** avec la création d'une nouvelle salle de classe et d'une salle RASED, la redistribution de l'espace intérieur du bâtiment existant, la construction d'un nouveau préau et le réaménagement des espaces extérieurs.
- **L'extension du restaurant scolaire** pour atteindre une capacité d'accueil de 270 enfants en élémentaire sur 2 services, la création d'un self et l'agrandissement de la cuisine.
- **La création d'un nouvel équipement socio-culturel** qui accueillera le personnel de la MJC, des salles d'activités, un espace ado et un espace intergénérationnel.
- **La création d'une chaufferie au bois déchiqueté et d'un réseau de chaleur** qui assurera le chauffage des écoles, du restaurant scolaire, du nouvel équipement socio-culturel, et sur lequel pourront se connecter d'éventuels futurs programmes immobiliers.

Le projet a été confié au cabinet d'architectes grenoblois Design & Architecture qui a remporté en juin dernier l'appel d'offres lancé par la commune avec leur proposition qui allie modernité et simplicité, praticité et confort pour les usagers, et la recherche d'un haut niveau de qualité environnementale dans la conception (bioclimatique), le choix des matériaux (ossature bois et isolation en laine de bois) et les aménagements extérieurs, végétalisés et favorables à la biodiversité.



QUESTIONS À SERGE PAPILLON, ADJOINT À L'URBANISME ET CHEF DE PROJET

Quelle est la genèse de ce projet ?

En 2017, alertés par les élus de la MJC sur la saturation des locaux, nous avons commencé à envisager un investissement important pour de nouveaux locaux. La première réunion de travail s'est tenue en mairie au mois de janvier 2018. Alors que le projet avançait, un second besoin a été mis au jour : l'école élémentaire et la cantine devenaient trop petites. C'est ainsi qu'est né ce triple projet de nouveaux locaux MJC, extension de l'école et extension du restaurant scolaire. Première étape : établir un diagnostic précis des besoins. Le cabinet Kaleido'Scop a été recruté pour cette étude. Ensuite, il a fallu choisir un emplacement pour les nouveaux locaux. Une consultation a été organisée avec plusieurs ateliers et une balade urbaine avec les habitants. À cette étape, deux lieux d'implantation étaient envisagés pour les nouveaux locaux : à la place du terrain de foot ou dans le centre bourg, à proximité de l'école et de la salle socio-éducative. Cependant il nous manquait une vision plus globale de l'impact de ce choix sur la commune. À cette même période, nous avons débuté une étude urba-

nistique pour redynamiser le centre bourg. Nous avons donc intégré cette question à l'étude et avons ainsi pu définir l'emplacement le plus pertinent pour la commune et le fonctionnement de la MJC, à savoir à proximité directe des écoles.

Comment est piloté le projet ?

Le projet a vu sa gouvernance évoluer au fur et à mesure de son avancée. Aujourd'hui c'est un groupe composé d'une dizaine de personnes, élus, techniciens et usagers (MJC et école élémentaire), qui travaille au projet, même s'il revient au conseil municipal d'arbitrer les choix comme le prévoit la loi. En parallèle, la commission transition écologique nous accompagne, et nous travaillons ensemble à limiter autant que possible l'impact écologique de ce projet. Un grand merci à eux pour le travail effectué.

Quel est le planning pour la suite du projet ?

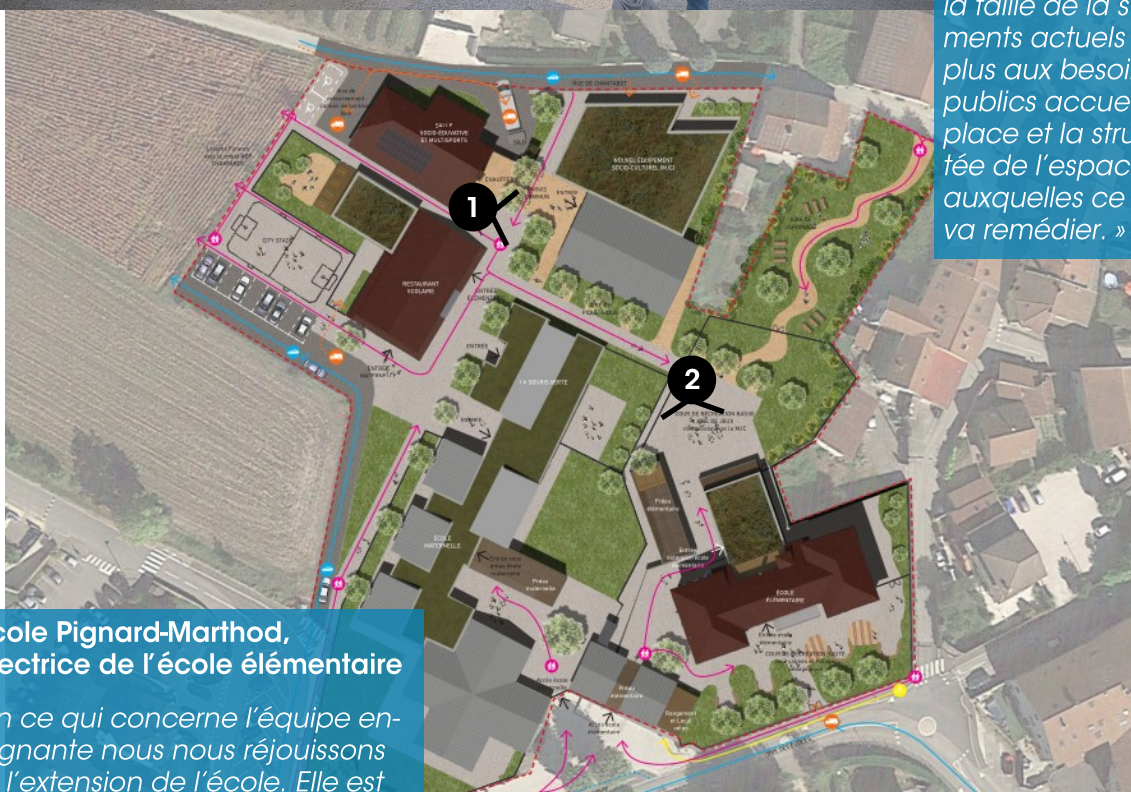
Aujourd'hui le projet avance bien. Les différents arbitrages ont été faits, il reste à finaliser le plan de financement et nous espérons un dépôt de permis de construire en début d'année 2022, une consultation des entreprises en avril-mai de cette même année puis 19 mois de travaux. Le projet va être réalisé en plusieurs phases pour permettre l'achèvement de l'extension de l'école pour la rentrée 2023 et la livraison de la nouvelle MJC au premier trimestre 2024.

1



Catherine Marchal, présidente de la MJC

« La MJC de La Buisse, ce sont 700 adhérents et une vingtaine d'activités annuelles, soit une cinquantaine de créneaux de cours. Ce sont également 220 enfants et 60 ados et préados inscrits à l'accueil de loisir et à l'accueil jeune. Les besoins de la MJC ont beaucoup évolué depuis sa création en 1995. L'équipe compte maintenant 25 salariés dont 15 permanents. Il est donc nécessaire d'avoir un espace de travail cohérent avec la taille de la structure. Les bâtiments actuels ne correspondent plus aux besoins des différents publics accueillis. Le manque de place et la structuration inadaptée de l'espace sont des réalités auxquelles ce nouveau bâtiment va remédier. »



Nicole Pignard-Marthod, directrice de l'école élémentaire

« En ce qui concerne l'équipe enseignante nous nous réjouissons de l'extension de l'école. Elle est indispensable dans la perspective d'une augmentation de la population scolaire. Elle permettra également de disposer de locaux pour l'accueil de l'équipe d'aide à la scolarisation (RASED), pour l'organisation des réunions d'équipe ou avec les partenaires extérieurs.

Nous espérons que cette extension sera le prélude à une reprise ultérieure des anciens bâtiments pour les adapter aux nécessités d'une pédagogie répondant encore plus aux besoins des élèves d'aujourd'hui . »

2



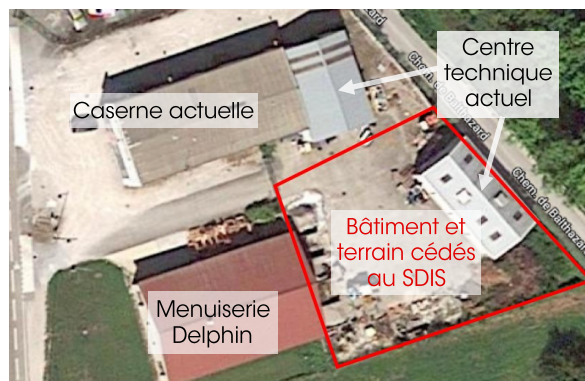
UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE POUR 2023

En mai 2022 débuteront les travaux de construction d'un nouveau centre technique à l'entrée sud du village. Coup de projecteur sur cet important chantier.

Afin de permettre la construction d'une nouvelle caserne pour les sapeurs pompiers de La Buisse (voir l'encadré), la municipalité a proposé de céder au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Isère le bâtiment des services techniques ainsi que le tènement foncier associé. La municipalité a ensuite mandaté le cabinet d'architecte PNG pour la réalisation d'un diagnostic lui permettant de choisir la meilleure solution de remplacement du bâtiment cédé au SDIS. Trois solutions ont été étudiées, sur la base d'un cahier des charges rédigé par le service technique et les élus référents :

1. L'achat du bâtiment de la menuiserie Delphin et la réhabilitation de de la caserne actuelle
2. L'achat et l'agrandissement de la menuiserie Delphin et la destruction de la caserne actuelle
3. La construction d'un nouveau centre technique dans la plaine des sports

À l'issue du diagnostic, la municipalité a retenu la deuxième solution. Celle-ci permet de répondre au cahier des charges, de revaloriser l'entrée sud du village et de conserver une réserve foncière pour d'éventuels projets futurs.



LE NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE EN IMAGES



Parmi les 12 cabinets d'architectes ayant répondu à l'appel d'offre, la municipalité a sélectionné le cabinet ACTM constitué de 2 jeunes architectes grenoblois.



Le projet prévoit une extension en structure bois avec un bardage en mélèze. Une isolation de la toiture en laine de bois permettra un maintien hors gel de ces volumes non chauffés dédiés au stockage. Au dessus des vestiaires et de l'atelier situés dans l'ancienne menuiserie seront réalisées deux grandes lucarnes permettant la création, à l'étage, d'un bureau ainsi que d'un réfectoire prolongé par une terrasse. La couverture de l'ensemble du bâtiment sera en zinc. Le mur de clôture qui dissimulera les alvéoles de stockage est proposé dans un mélange béton/pierre pour rappeler les murs traditionnels du centre bourg.

Le permis de construire à été délivré en juillet 2021. La consultation des entreprises se terminera fin février pour un début des travaux en mai. La durée du chantier (aménagement et extension de l'ancienne menuiserie) est estimée à 9 mois, pour une livraison en janvier 2023.

La réalisation des murs de clôture, des alvéoles de stockage et des voiries est dépendante de l'avancée de la construction de la nouvelle caserne. Selon les estimations actuelles, le projet se terminerait à l'automne 2023.

Le budget total s'établit à 1,4 millions d'euros TTC. Des subventions du Département, de la Région et de l'État ont été sollicitées.

À l'origine du projet, la création d'une nouvelle caserne pour les pompiers de La Buisse

Sauvée de la fermeture par les efforts conjugués des pompiers volontaires, des chefs de caserne et des municipalités successives, la caserne de La Buisse doit maintenant faire face à une augmentation bienvenue des effectifs. Pour accompagner cette croissance, le SDIS a validé fin 2019 la construction d'une nouvelle caserne. Le chantier devrait débuter en janvier 2022.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LES JEUNES BUISSARD.ES S'INVESTISSENT POUR LA COLLECTIVITÉ

Un des engagements de l'équipe municipale était de remettre en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) afin d'associer les jeunes à la vie de la commune pour qu'ils apportent leurs points de vue et leurs idées sur les projets de la municipalité et de leur donner la possibilité de construire des projets dans l'intérêt général, ainsi que de participer à la vie locale avec les adultes. Retour sur la mise en place de cette nouvelle instance participative avec Aurélie Ducrot, conseillère municipale déléguée au CMJ.



Étape 1 : état des lieux

« Nous avons prospecté dans les communes environnantes afin d'identifier celles qui avaient déjà mis en place un CMJ et de bénéficier de leur retour d'expérience : qu'est-ce qui fonctionne ? Qu'est-ce qui est plus difficile à mettre en place ? »

Étape 2 : constitution d'un groupe de travail

« Un groupe de travail a été constitué avec 10 personnes : des élu.es, des animateurs et membres de la MJC, ainsi que des jeunes collégiens. Nous avons organisé diverses réunions de travail afin de réfléchir à la mise en place du CMJ de la commune. Ce travail a abouti à la rédaction du règlement du Conseil Municipal des Jeunes de La Buisse et à l'organisation des élections. »

Étape 3 : organisation des élections

« Pour communiquer sur la création du CMJ et appeler les jeunes buissard.es à déposer leur candidature, nous avons mené une campagne d'information sur les panneaux d'affichage de la commune, sur les réseaux sociaux et dans La Buisse La Lettre. Nous sommes également intervenus dans les deux classes de CM2 de la commune et une réunion publique a été organisée, avec la présence de quelques jeunes et de leurs parents. Une première réunion de travail avec les jeunes candidat.es a eu lieu en mairie afin de les accompagner dans la réalisation de leur affiche de campagne. »



Étape 4 : campagne et élections

« Les programmes des candidats ont été diffusés sur le site de la municipalité à partir du 1er décembre. Les élections se sont déroulées le mercredi 15 décembre. Les élèves de CM2 de La Buisse sont venus voter en mairie le mercredi matin, accompagnés de leurs enseignantes. Les CM2 d'autres écoles et les collégiens jusqu'en 4ème étaient invités à voter en mairie le mercredi après-midi. Chaque enfant pouvait voter pour le candidat, la candidate ou le binôme de candidats de son choix, pour chaque niveau de classe. »



Étape 5 : mise en place des jeunes élu.es

« Les élections ont permis de désigner 10 jeunes élu.es de CM2, 6ème, 5ème et 4ème. Afin de les récompenser pour leur motivation à s'engager au service de la commune, nous avons souhaité permettre aux 4 autres candidats d'intégrer le CMJ en tant que suppléants. Les jeunes élu.es et leurs suppléant.es seront présentés à l'ensemble des buissard.es lors des vœux de la municipalité. Une rencontre avec les élu.es (moins jeunes) du Conseil Municipal est prévue lors de la séance du 19 janvier. »

FÉLICITATIONS AUX JEUNES ÉLU.ES

Élu.es CM2 : Djaïan Baker et Arthur Bruasse, Yann Cuinat-Coiteau et Nayland Pecchio, Tania Courbon et Méline Goudet

Suppléants CM2 : Jules Eustachy, Liam Gibert et Esteban Spinelli, Nino Viret

Élu 6ème : Tom Rambur

Élue 5ème : Éliina Courbon

Élues 4ème : Émilie Bruasse et Clara Henry

ORGANISATION DES TEMPS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES DÉCOUVREZ LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

Le Projet Éducatif Territorial de notre commune arrivant à échéance en 2022, l'équipe municipale s'était engagée à organiser, dans le cadre de son renouvellement, une consultation sur les rythmes scolaires dont l'enjeu était de choisir collectivement entre le maintien du rythme actuel à 4,5 jours et le passage à 4 jours.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Pour pouvoir passer à 4 jours, une commune doit demander une dérogation au cadre général de 4,5 jours. Cette demande de dérogation doit faire suite à un vote unanime en faveur du passage à 4 jours par le conseil municipal et les deux conseils d'école, élémentaire et maternelle. Ainsi, si au moins un des 3 conseils vote en faveur du maintien à 4,5 jours, la demande de dérogation n'est pas possible et le cadre général s'applique. En cas de passage à 4 jours, la dérogation doit être renouvelée tous les 3 ans.

Ce que dit la loi

Si le conseil municipal et les conseils d'école élémentaire et maternelle votent tous le passage à 4 jours ---> **demande de dérogation pour le passage à 4 jours**



Si au moins un des trois conseils vote pour rester à 4,5 jours ---> **maintien à 4,5 jours**



UNE CONSULTATION EN PLUSIEURS TEMPS

Dans le cadre de cette consultation, le conseil municipal a pris un engagement fort : **adopter la décision majoritaire issue du vote des parents d'élèves**. Le conseil municipal a ainsi souhaité se positionner comme un facilitateur du débat, en organisant la consultation sans prendre parti pour l'une ou l'autre des organisations, et de remettre la décision aux mains des parents d'élèves et des deux conseils d'école.

La consultation a débuté pendant les vacances de la Toussaint avec la diffusion auprès des parents d'élèves d'un questionnaire de satisfaction sur l'organisation actuelle. Dans un second temps, un groupe de travail rassemblant des représentants des écoles maternelle et élémentaire, des associations partenaires (MJC et Tennis Club) et des parents d'élèves, ainsi que des élus et des agents municipaux, a travaillé à l'élaboration de scénarios d'organisation hebdomadaire, réalistes et réalisables. Ce travail a abouti à la définition de deux scénarios, l'un sur une base de rythme scolaire à 4 jours et l'autre sur une base à 4,5 jours.

Les deux conseils d'école et les parents d'élèves ont ensuite été invités à se positionner par rapport à ces deux scénarios. Le vote des parents d'élèves s'est déroulé par correspondance du 8 au 17 décembre.

LES MODALITÉS DU SCRUTIN

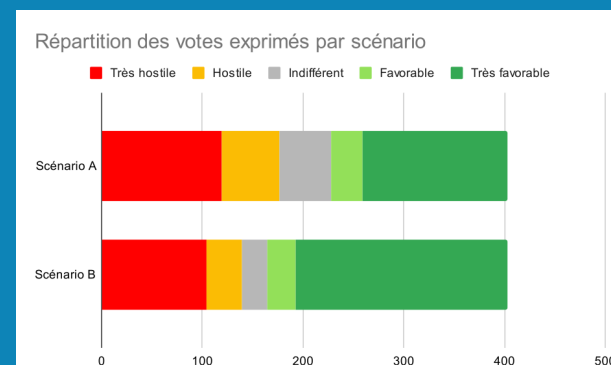
Pour ce scrutin, la municipalité a souhaité expérimenter une modalité de vote appelée vote par valeur. Plutôt que de choisir leur scénario préféré, les parents d'élèves étaient invités à donner leur opinion sur les deux scénarios en leur attribuant un certain nombre de points, de -2 (très hostile) à +2 (très favorable). Au dépouillement, le scénario ayant obtenu le plus de points est déclaré vainqueur.

	très hostile -2	hostile -1	indifférent 0	favorable +1	très favorable +2
Scénario A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Scénario B	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le vote par valeur est plus expressif que le vote « classique ». Il favorise le consensus au détriment du clivage.

LE RÉSULTAT DE LA CONSULTATION

Les parents d'élèves se sont mobilisés pour cette consultation, avec un taux de participation de 78,89%. Le scénario B définissant une organisation à 4 jours l'a emporté avec 206 points, contre 23 points pour le scénario à 4,5 jours. Le conseil municipal, suivant l'avis majoritaire au sein des parents d'élèves, votera donc en faveur d'une organisation à 4 jours lors du conseil municipal du 19 janvier 2022.



Les deux conseils d'école s'étant également prononcés en faveur d'un passage à 4 jours, une dérogation sera demandée aux services de l'État, pour un changement d'organisation effective à la rentrée de septembre 2022.

Relais Petite Enfance L'Envol

Le **Relais Petite Enfance l'Envol (RPE, nouveau nom du RAM)** est géré par l'association L'ENVOL, également en charge de la **Crèche halte-garderie l'Envol** à Coublevie (EAJE, Établissement Accueil Jeunes Enfants) et le **LAEP Bulle de Jeux** (Lieu d'Accueil Enfant Parent).

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'écoute, d'échanges, de rencontres et d'animations, un service gratuit qui répond à plusieurs missions définies par la Caisse d'Allocations Familiales et l'État : accueillir, accompagner, informer, animer.

Les activités du Relais Petite Enfance sont à destination :

Des parents et futurs parents

C'est un lieu d'information sur l'ensemble des modes d'accueil, mise en relation parents-professionnels, informations sur les démarches, administratives, accompagnement à la parentalité, ateliers, conférences...

Des enfants

En proposant des temps collectifs, des ateliers, des sorties, des spectacles, des moments d'éveil et de socialisation. Les temps collectifs ont lieu de 9h à 11h tous les mardis matin à la Souris verte.

Des professionnels de la petite enfance (assistants maternels agréés, candidats à l'agrément, garde d'enfants à domicile)

C'est un lieu de rencontre et d'accompagnement vers la professionnalisation.

Pour contacter le Relais Petite Enfance, deux permanences téléphoniques :

lundi de 13h00 à 19h00 / vendredi de 13h00 à 16h00

Des rendez-vous peuvent être proposés selon vos disponibilités (au bureau, par téléphone ou en visio).



04 76 07 86 92 / 06 95 90 29 52 / 06 82 16 63 42



accueil@relaislenvol.org

La Buisse Ciné-Passion



La Buisse Ciné-Passion vous invite à une nouvelle projection gratuite

VENDREDI 11 FÉVRIER 2022 à 20h à la salle socio-éducative

« Le Garçon au pyjama rayé » de Mark Herman (2008)

En rentrant un jour de l'école, Bruno apprend qu'il doit quitter Berlin car son père a reçu une promotion dans son travail. Celui-ci, un officier nazi remarqué par Adolf Hitler, est envoyé en Pologne pour diriger un camp d'extermination. Toute la famille doit alors déménager en Pologne. Bruno est très triste, car il doit quitter ses amis, sa maison qu'il aime tant, ainsi que Berlin...

Vu à travers les yeux d'un enfant de 8 ans, ce film particulièrement émouvant montre comment la haine et la violence engendrées par les guerres peuvent affecter des personnes innocentes et plus particulièrement les enfants.

À VOIR ABSOLUMENT : la vision de cette œuvre est une véritable « claque cinématographique » et vaut mieux que 1000 discours !

Particulièrement dur pour les plus jeunes, nous réserverons la vision de ce film aux adolescents (+12 ans) et adultes.

La projection sera, bien sûr, suivie de notre traditionnel échange en toute convivialité avec boissons et sucreries...

Comité des Fêtes

Après le succès de la matinée diots-polenta de la fin novembre (400 diots et 90 kg de polenta vendus), le Comité des Fêtes de La Buisse enchaîne avec un **grand spectacle de magie** le dimanche 16 janvier à 16h30 à la salle polyvalente.

Seront présents deux artistes de renommée nationale : David MARKS, champion de France 2015 et Aymeric ROMET, après son passage à l'Olympia.

Tarif: 8€ adultes, 6€ moins de 12 ans, gratuit moins de 4 ans.

Réservation obligatoire sur le site : www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-la-buisse/evenements/magic-fusion-spectacle-2022 ou bien en flashant le QR Code de l'affiche avec votre smartphone.

Renseignement : 06 81 93 69 92
Pass sanitaire et masques obligatoires.



Les P'tits Buissards

VISITE SURPRISE POUR L'ASSOCIATION LES P'TITS BUISSARDS !

Le Père Noël a surpris les enfants et leurs assistantes maternelles, au cours du temps des copains de ce lundi 13 décembre en salle de la souris verte. Il est passé en coup de vent apporter cadeaux et friandises avant de vite repartir terminer de préparer les derniers cadeaux pour le grand jour.

Merci Père Noël ! Joyeux Noël à tous !

Maison des Jeunes et de la Culture

TOUTE L'ÉQUIPE DE LA MJC VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNÉE 2022 !



ACCUEIL JEUNES

Les jeunes ont donné un nom à leur nouveau local : **La CasAdos !**

Ils ont commencé à aménager leur nouvelle salle. Elle est ouverte tous les mercredis après midi et durant les vacances scolaires en complément de la MJC les vendredis.



Buvette des jeunes pour l'inauguration des illuminations de Noël de la commune.

Les jeunes ont vendu des crêpes, du chocolat chaud, des boissons et du café pour financer leurs projets.

Un super moment de partage !

Zoom sur les futurs événements

Gala de hip hop le 15 janvier 2021 à la salle polyvalente. Les jeunes de la MJC tiendront une buvette.



Maison des Jeunes et de la Culture

ACCUEIL DE LOISIRS 3/11 ANS

Les mercredis de janvier

Les enfants se préparent à se mettre en scène : théâtre, jeux musicaux, fabrication de décors et marionnettes d'ombre sont au programme.



Résultat du sondage envoyé aux familles : accueil de loisirs 3/11 ans 2021-2022

25 familles ont répondu, voici ce qu'il en ressort :

- Vous êtes globalement très satisfaits par l'accueil de loisirs (environ 90% des réponses).
- Vous appréciez le dynamisme, la bonne humeur, les animateurs, les retours faits aux parents, la variété des activités proposées, les sorties, les programmes et le lien fait avec les écoles.
- Vous nous demandez de faire plus de sorties, d'être parfois plus vigilant lors de l'accueil des parents, un séjour court pour les enfants de 5 à 6 ans pendant l'été, des locaux plus grands et plus modernes.
- Vous nous donnez des idées de thème de semaine, de sorties, de nouveautés... Merci nous les insérerons dans nos prochains programmes !
- Vous nous donnez votre avis sur les orientations qui vous paraissent importantes pour 2022.

Nous utilisons ces résultats pour faire le bilan de 2021 et construire le nouveau projet de l'accueil de loisirs 2022. Nous ferons de notre mieux pour prendre en compte vos remarques !

Encore merci 😊

(Détail des réponses sur notre site internet)

Retour en images sur les derniers mercredis

Bonhomme de neige, décoration du sapin, fabrication de Tawashi (éponges réutilisables en chaussettes recyclées) et intervention d'un animateur nature de la réserve naturelle de Chartreuse.



LES TEMPS FORTS DE 2022

Fête du village le samedi 2 avril 2022 ! On espère mettre le paquet cette année...



Festival Arts Urbains, le samedi 14 mai 2022

Au programme :

- Initiations et démonstration : graff, BMX, hip hop, parkour, street basket et air-bag géant
- Buvette et snack proposés par les jeunes
- Battle de hip hop
- Concert



Gala de danse jazz & hip hop le samedi 18 juin 2022



Journée Bien Être le samedi 26 novembre 2022

Si vous souhaitez participer à la préparation de cette journée, n'hésitez pas à envoyer un mail à la MJC.



Association Bouliste de La Buisse

BOULES LYONNAISES - CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL AS FÉMININES

Le dimanche matin 21 novembre, sur les jeux de boules lyonnaises de Moirans, s'est déroulée une rencontre pour le championnat départemental des associations sportives féminines 3ème et 4ème divisions. En lice l'équipe de La Buisse et l'équipe de Saint-Chef. La compétition a été des plus palpitantes et il a fallu attendre la dernière boule jouée pour concrétiser la victoire de l'équipe de La Buisse qui s'est finalement imposée sur le score de 21 à 20. Félicitations à toutes les joueuses pour leurs belles performances et merci pour l'ambiance sportive et sympathique de cette rencontre.



Bibliothèque de La Buisse

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA BUISSE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

*Vous voulez rencontrer d'autres personnes ?
Vous désirez vous impliquer dans la vie locale ?
Vous avez envie d'occuper votre temps libre ?
Vous souhaitez faire partager votre goût de la lecture ?*

Alors pourquoi pas vous ?

Nous avons besoin de vous pour faire vivre la bibliothèque.

Les activités en bibliothèque sont très variées : accueil des publics, prêt de documents, informatique, animations, achat des documents...

Venez découvrir un univers que vous ne soupçonnez pas !

Pour tous renseignements contacter la bibliothèque au 04 76 55 07 23 ou par mail : bibliotheque@labuisse.fr

L'agenda

7 JANVIER

PERMANENCE AVOCAT ET ARCHITECTE CONSEIL

Mairie de La Buisse - A partir de 14h, sur RDV.

15 JANVIER

LE GANG DES PÈRES NOËL

Spectacle de hip hop par la compagnie AS2DANSE, organisé par la MJC.

Salle polyvalente - 18h30

Tarif : 7€

Réservation : 06 30 46 69 29

16 JANVIER

MAGIC-FUSION

Spectacle de magie, avec David Marks et Aymerick Romet, magiciens de classe internationale.

Salle polyvalente - 16h30

Tarif : adultes 8€, -12 ans 6€, -4 ans gratuit

Lien de réservation sur le site de la mairie

Renseignements : 06 81 93 69 92

Pass sanitaire obligatoire

19 JANVIER

CONSEIL MUNICIPAL

Ouvert au public. Ordre du jour sur labuisse.fr

Mairie de La Buisse - 20h

21 JANVIER

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Apéritif musical. Présentation des élus jeunes du Conseil Municipal des Jeunes et des chantiers de restructuration du site scolaire et culturel et de nouveau centre technique.

Salle socio-éducative - 18h30

11 FÉVRIER

LECTURE DE CONTES

En janvier et février les animaux polaires seront à l'honneur à la bibliothèque ! Venez découvrir les ouvrages que nous avons sélectionnés pour petits et grands. Vendredi 11 février, à 17h15, les enfants sont invités à venir écouter des contes sur ce thème.

Bibliothèque de La Buisse - 17h15

11 FÉVRIER

LA BUISSE CINÉ-PASSION

Projection du film « Le Garçon au pyjama rayé » de Mark Herman (réservé aux +12 ans).

Salle socio-éducative - 20h - Entrée libre

20 FÉVRIER

MATINÉE BOUDIN, BUGNES ET ANDOUILLE

Par l'ACCA de La Buisse.

Vente au public à partir de 9h.

Salle polyvalente - De 6h à 14h

5 MARS

CONCERT « PARADIS BLANC »

Toutes les informations sur labuisse.fr